

Le présent formulaire doit être rempli par toute personne ou Entité ayant répondu « oui » aux questions 1 et/ou 2 de la partie 5 – Déclaration des formulaires « Liens avec la Demanderesse – Personne physique de niveau 2 ou 3 et Prêteur personne physique » ou « Liens avec la Demanderesse – Entité de niveau 2 ou 3 et Prêteur » ou de la Partie 3 – Déclaration des formulaires « Déclaration (Personne physique de niveau 2 ou 3 et Prêteur) » ou « Déclaration (Entité de niveau 2 ou 3 et Prêteur) ».

Partie 1 – Information sur les infractions

Veuillez fournir l'information ci-dessous pour chaque infraction déclarée.

Article et nom de la loi qui a été enfreinte :

Numéro de dossier de cour :

Détails sur l'infraction ou l'accusation (faits et circonstances entourant l'infraction ou l'accusation, par exemple) :

S'il y a eu une déclaration de culpabilité, est-ce qu'un pardon a été obtenu?

Partie 2 – Collecte et utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels contenus dans le présent formulaire, ainsi que ceux fournis par la Demanderesse, sont recueillis au nom de l'AMP en vertu de la LCOP et de ses règlements et sont confidentiels aux termes de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1). Les renseignements recueillis sont nécessaires à l'application de la LCOP et de ses règlements. Ils seront utilisés afin que soient effectuées les vérifications prévues au chapitre V.1 de la LCOP avant d'accorder l'autorisation demandée ainsi qu'en tout temps pendant la durée de validité de l'autorisation.

Il est obligatoire de remplir entièrement le formulaire et d'y inscrire les renseignements demandés. Si la demande est incomplète ou que le signataire refuse de fournir les renseignements demandés, la Demande d'autorisation pourrait être rejetée par l'AMP.

Au sein de l'AMP, seul(e)s les membres autorisé(e)s du personnel peuvent avoir accès à ces renseignements personnels dans l'exercice de leurs fonctions. La personne concernée par un renseignement personnel détenu par l'AMP peut y avoir accès et le faire rectifier conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Partie 3 – Consentement additionnel

Lorsque la personne physique qui remplit le formulaire n'a pas son domicile au Québec, le consentement suivant est demandé :

Je consens à ce que l'AMP et le commissaire associé aux vérifications communiquent hors du Québec les renseignements transmis à tout corps de police local ou source locale d'information, ainsi qu'aux autorités fiscales locales mentionnées à l'article 5 du Règlement de l'Autorité des marchés publics pour l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, et reçoive tout renseignement nécessaire à ces vérifications.

La localité de l'entreprise et des personnes visées est la province ou le territoire canadien ou l'État où l'entreprise exerce principalement ses activités ou, dans le cas d'une personne physique, son domicile.

Nom de la personne physique ou nom du (de la)
signataire autorisé(e) de l'Entité

Signature

Date (jj/mm/aaaa)